

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des mesures pour consolider les services d'urgence de Montauban et de Moissac

A l'occasion du déplacement dans le Tarn-et-Garonne de Christelle DUBOS, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, une délégation intersyndicale d'agents des services d'urgence de Montauban et de Moissac a été reçue par des représentants du cabinet ministériel et de l'ARS Occitanie. Des mesures immédiates sont confirmées pour cet été. Des travaux sont lancés pour consolider l'organisation de ces services à plus long terme.

A l'occasion de sa visite en Tarn-et-Garonne ce vendredi, Christelle DUBOS, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, a veillé à répondre à la demande d'une entrevue avec une délégation intersyndicale d'agents des services d'urgence de Montauban et de Moissac, actuellement en grève dans le cadre du mouvement en cours au plan national. Cette délégation a été reçue par la cheffe du cabinet de la Secrétaire d'Etat et par des représentants de l'Agence régionale de santé (ARS Occitanie).

Des mesures de soutien financier immédiat

Cette rencontre a permis de confirmer aux agents les mesures de soutien financier exceptionnel qui viennent d'être annoncées par la Ministre de la santé à ces deux établissements hospitaliers à hauteur de 224 000 €:

- soutien financier exceptionnel au fonctionnement des urgences en période estivale : 95 000 € pour Montauban, 25 000 € pour Moissac
- délégation de crédit pour les primes destinées aux personnels soignants non médicaux : 72 000 € pour Montauban, 32 000 € pour Moissac

Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans la continuité des actions de soutiens financiers très récemment octroyées pour la modernisation des services d'urgences du Centre hospitalier de Montauban à hauteur de 795 000 €:

- 650 000 € délégués en mars 2019 pour la rénovation de la structure d'accueil des urgences.
- 150 000 € délégués en mai 2019 pour la nouvelle plateforme de gestion des appels téléphoniques.

Des réflexions à poursuivre cet été pour consolider les services

Au-delà de ces mesures d'urgence, l'ARS souhaite prolonger l'évaluation de la situation et consolider les organisations de ces services d'urgence de façon pérenne. Cette mission est envisagée dès cet été dans le cadre d'un groupe de travail collaboratif. A l'écoute des équipes médicales, paramédicales et administratives de ces établissements, l'objectif sera d'évaluer les moyens alloués au regard de l'évolution de l'activité et des spécificités des organisations innovantes dans ce département, et de dessiner des perspectives d'avenir qui consolident l'organisation de ces services d'urgence.

Anne CIANFARANI

anne.cianfarani@ars.sante.fr